

Maître JérémY DUBOIS
Avocat au Barreau des Pyrénées-Orientales

2 place catalogne, résidence catalogne, 2ème étage, porte A, 66000 Perpignan
Tél. : 09.88.42.83.07 / 07.83.40.61.57 ; Fax. : 09.81.38.10.07
Courriel : jdubois.avocat@gmail.com
Case palais : 51

LISTE DES PIÈCES

DOSSIER D'AIDE JURIDICTIONNELLE

EN DEUX EXEMPLAIRES

- Copie de votre pièce d'identité ou passeport ;
- Copie intégrale de votre livret de famille ;
- Copie de votre dernier avis d'imposition ;
- Copie de tous vos bulletins de salaire (depuis le mois de janvier en cours jusqu'à aujourd'hui) :
 - ET/ OU Attestation Pôle Emploi ;
 - ET / OU dernier relevé CAF attestant du RSA perçu.
- Un justificatif de domicile (selon votre situation) :
 - Copie du bail ou quittance de loyer ;
 - OU courrier attestant que vous êtes propriétaire de votre maison/appartement ;
 - Attestation d'hébergement ;
- Dernier relevé de la CAF ;
- Convocation (si vous êtes convoqués devant les juridictions);
- Attestation de votre assurance protection juridique (qui indique soit une prise/absence de prise en charge des honoraires d'avocat) ;
- Certificat de scolarité uniquement pour les enfants majeurs ;
- Copie du jugement allouant une pension alimentaire.

Je vous remercie de m'adresser le dossier d'aide juridictionnel complet et une copie de toutes les pièces demandées soit par courrier soit en me rapportant le tout à mon cabinet.